

MEDIA DAY 2024



LA CO-CONSTRUCTION EST-ELLE L'AVENIR DU DIALOGUE SOCIAL ?

***« La co-construction n'est pas une option,
c'est la seule voie raisonnable »***

Pierre-Alexandre Anstett,
Directeur du Personnel France et Europe du Sud

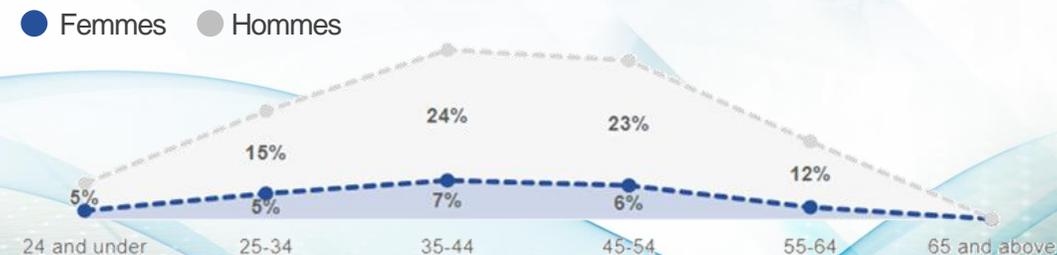
PORTRAIT DU GROUPE MICHELIN EN FRANCE



EFFECTIFS

	2020	2021	2022	2023
Nombre de salariés MFPM	16797	16172	16141	16303
Dont cadres	6382	6488	6726	7174
Dont collaborateurs	3739	3596	3483	3295
Dont agents	6676	6088	5932	5834
Part des femmes	19,4%	20,1%	20,9%	21,6%
Rémunération	1,26 Md	1,34 Md	1,27 Md	

PYRAMIDE DES ÂGES



LA CO-CONSTRUCTION : EFFET DE MODE OU RÉVOLUTION MANAGÉRIALE ?



QU'EST-CE QUE **LA CO-CONSTRUCTION** ?

UN TERME DEVENU « FOURRE-TOUT »

Ni cogestion, ni management
participatif, ni démarche de
consultation, ni accord unanime ...



TENTATIVE DE DÉFINITION

« Un mode de gouvernance ayant
pour objet de concevoir ou réaliser
un projet complexe en y associant
les parties prenantes concernées. »

Un mode de gouvernance

POURQUOI LA CO-CONSTRUCTION ?

NÉCESSITÉ DE CO-CONSTRUIRE LA COMPRÉHENSION

Partage de diagnostic.

UN CONTEXTE DE TRANSFORMATIONS

Un contexte de transformations profondes et accélérées de l'environnement de l'entreprise et de l'entreprise elle-même.

NÉCESSITÉ DE CO-CONSTRUIRE LES SOLUTIONS

Recherche des solutions les plus pertinentes pour l'entreprise et les salariés.

**Une nécessité : la complexité oblige
à la co-construction**

AVEC QUI **CO-CONSTRUIRE** ?

LES SALARIÉS

- Projet d'évolution du management I Care : une démarche mise en œuvre avec les managers.
- Projet de simplification Simply : une démarche mise en œuvre avec un grand nombre de salariés.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES

- Fonction des organisations syndicales dans le cadre du dialogue social.
- Compétences et expertises dans l'appréhension de la complexité des projets.

**Une démarche complexe
entre la direction et
l'ensemble du corps social**

10 ANS DE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION



MEDIA DAY
17 & 18 Avril 2024

**L'HUMAIN AU CŒUR DES
TRANSFORMATIONS**



2015 : LE « **PACTE D'AVENIR** » DE ROANNE

MAI 2015

Signature du « Pacte d'avenir ».

2014

Réalisation d'un travail de diagnostic et de recommandations entre le site et la direction du Groupe.

2013

Les organisations syndicales de l'usine de Roanne interpellent la direction du Groupe.

2023

Le site de Roanne lance le dernier volet de son plan de modernisation.

**La renaissance
d'un site industriel**

2019 : LA DÉMARCHE FCI – FRANCE COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE

OCTOBRE 2019

Annnonce de la fermeture du site La Roche-sur-Yon.

SEPTEMBRE 2019

Lancement d'une démarche de diagnostic et de co-construction de projet pour chaque site.

MAI 2019

Création du « GT France » pour élaborer un diagnostic partagé sur la compétitivité de toutes usines françaises.

MARS 2020

Finalisation des projets de site 2021/2023 pour l'ensemble des usines France.

**Le développement en France de
projets de site co-construits**

2020-2023 : **LE PROJET DE SIMPLIFICATION ET DE COMPÉTITIVITÉ FRANCE**

AVRIL 2021

Signature de l'accord ADAPT.

JANVIER 2021

Annnonce du projet de simplification
et de compétitivité France.

2020

Lancement d'une démarche de
consultation.

2024

Bilan ADAPT :
environ 1500 suppressions de poste,
850 créations de poste,
1300 pré-retraites, 550 mobilités externes,
150 mobilités internes.

**Un projet associant l'ensemble
du corps social**

2023 : UN ACCORD INNOVANT SUR L'EMPLOYABILITÉ

TROIS PRIORITÉS

- Encourager la mobilité interne.
- Proposer un suivi personnalisé pour les postes dits « sensibles ».
- Renouveler en profondeur la gestion des fins de carrière.

DES MODALITÉS INNOVANTES DE MISE EN ŒUVRE

Pour favoriser le développement professionnel des salariés des sites industriels et pour rendre l'offre de formation plus accessible à tous.

Un outil de réduction des inégalités professionnelles

LES CONDITIONS DE **POSSIBILITÉ**

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

- Définir l'objectif et le champ de la co-construction.
- Sincérité, transparence et humilité.
- Respect des rôles de chacun.
- Maturité de tous les acteurs : salariés - managers - organisations syndicales - direction.

UN BIEN COMMUN PRÉCIEUX, MAIS FRAGILE



Si ces conditions sont remplies,
alors le champ des possibles est
INFINI.